



OFFRE D'ACHAT FERME ET IRRÉVOCABLE

La, le, les soussigné(e)(s) :

Madame et/ou Monsieur :

Ou

La personne morale :

valablement représentée par :

Domicilié(e)(s) ou siège social :

N° de téléphone/GSM/ :

E-mail :

Situation matrimoniale et régime :

Assujetti TVA (si oui, indiquer le numéro de TVA) :

+ joindre copie des cartes d'identité du/des Offrant(s).

Ci-après dénommé(e)(s) « l'Offrant »,

Déclare prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur du bien immeuble situé :

Adresse :

Ce bien lui a été présenté par l'agence immobilière STAG.

Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris est fixé à :

.....Euros (en chiffres)

.....Euros (en lettres)

Un montant correspondant à 10% du prix principal, soitEuros sera payé à titre d'acompte par l'Offrant sur le compte du notaire instrumentant la vente pour la signature du compromis au plus tard. Le solde du prix étant payable à la signature de l'acte authentique.

La présente offre est valable jusqu'au/...../..... et ne peut être unilatéralement retirée par l'Offrant avant cette date. Le refus de l'offre par le Propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité. L'acceptation éventuelle de l'offre sera valablement notifiée à l'offrant dans le délai de validité de celle-ci par :

Email (*indiquer l'adresse*) :

Autre :

Ayant été parfaitement informé sur l'immeuble, la présente offre est émise sans réserves, en manière telle que l'acceptation par le Propriétaire emportera l'accord des parties sur tous les éléments substantiels et essentiels du contrat de vente qui aura en conséquence un caractère parfait et obligera l'offrant à acheter le bien aux conditions habituelles et à celles reprises dans le présent document, sauf stipulation d'une/de.s condition.s suspensive.s, auquel cas la vente ne sera parfaite qu'à la levée de la dite/desdites condition.s.

Rue Saint-Martin, 71 bte 2, Bureau 1, 5000 Namur | + 32 (0)498 52 80 80 | info@stag.immo | www.stag.immo

Compte à vue : BE11 0689 3493 6648 | Compte tiers : BE76 0689 3897 6595

Couverture assurance AXA n°730.390.160 | TVA 0733 841 424

Stag est une marque commerciale déposée de la SRL RD Property, représentée par Dominique Reiser, agent immobilier agréé IPI 513.313

L'Offrant déclare, qu'en cas d'acceptation de son offre, l'acquisition du bien immeuble est faite (*biffer la mention inutile*) : sans condition suspensive / sous la condition suspensive d'obtention d'un crédit hypothécaire de€.

L'Offrant s'engage à mettre tout en œuvre pour obtenir ledit crédit et ce dans les meilleurs délais et, en cas de refus auprès du premier organisme financier consulté, à consulter au moins un deuxième organisme financier. La durée de la clause suspensive est de jours à dater de l'acceptation de l'offre. Si le prêt est refusé, l'Offrant devra en informer l'agence immobilière par lettre recommandée en y joignant copie des lettres de refus motivées des deux organismes de crédit sollicités, avant la date ultime du délai repris ci-dessus. En cas de refus du prêt sollicité selon les conditions et les modalités indiquées ci-dessus, l'Offrant devra envoyer un courrier recommandé à l'agence immobilière (STAG – Rue Saint-Martin, 71 bte 2, Bureau 1, 5000 Namur). À défaut de pareille information, la condition sera considérée comme réalisée et la vente sera réputée parfaite.

L'agent immobilier a attiré l'attention de l'Offrant sur le fait que la présente clause ne peut en aucune manière ne dépendre que de la seule volonté de ce dernier, et est susceptible d'être réputée nulle en cas de refus dudit crédit, si ce dernier n'est pas en mesure de démontrer qu'il a fait toutes les démarches nécessaires afin d'obtenir ledit crédit.

En cas de désistement d'une des deux parties, celle-ci reconnaît être redevable d'une indemnité égale à dix pour cent (10%) du prix de vente avec un minimum de 5.000€.

Autre.s condition.s suspensive.s :

.....

Le notaire de l'Offrant est le notaire :,
 notaire de résidence à

Le notaire du Propriétaire vendeur est le notaire :,
 notaire de résidence à

Offre réalisée à, le

Signatures de tous les Offrants précédées de la mention « lu et approuvé »

Acceptation du propriétaire Vendeur le

Signature(s) précédées de la mention « pour acceptation »



Rue Saint-Martin, 71 bte 2, Bureau 1, 5000 Namur | + 32 (0)498 52 80 80 | info@stag.immo | www.stag.immo
 Compte à vue : BE11 0689 3493 6648 | Compte tiers : BE76 0689 3897 6595
 Couverture assurance AXA n°730.390.160 | TVA 0733 841 424

Stag est une marque commerciale déposée de la SRL RD Property, représentée par Dominique Reiser, agent immobilier agréé IPI 513.313